



# Offre hôtelière

Nom de naissance : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Le choix de chambre sera pris en compte sous réserve de disponibilité.

Il s'appliquera tout au long de votre séjour, même en cas de prolongation sauf demande expresse de votre part.

Facturation à la journée, y compris le jour d'entrée et de sortie (article R 162-27 du Code de la Sécurité Sociale).

## CHIRURGIE AMBULATOIRE

Hors parcours de soins court ne nécessitant pas de chambre.

- CHAMBRE INDIVIDUELLE - 79€
- CHAMBRE DOUBLE (sans supplément)

## HOSPITALISATION COMPLÈTE

### CHAMBRE INDIVIDUELLE\* CLASSIQUE

- Wi-Fi en illimité
- Petit déjeuner standard\*\*

126€/jour

### CHAMBRE INDIVIDUELLE\* AVEC SERVICES OPALE

- Wi-Fi et Télévision en illimité
- Mise à disposition de serviettes de toilette, draps de bain et nécessaire de toilette
- Un journal quotidien
- Petit-déjeuner continental\*\*

150€/jour

### CHAMBRE ÉMERAUDE

- Chambre privative avec coin salon
- Téléviseur grand écran (Canal+ / Canalsat), Wi-Fi, forfait téléphone)
- Equipements de confort : réfrigérateur, mini bar, cafetière Nespresso, sèche-cheveux
- Trousse de toilette
- Mise à disposition de serviettes de toilette, draps de bain et peignoir
- Un journal au choix chaque jour et un magazine par semaine
- Petit-déjeuner continental et repas  
Plaisir à la carte\*\*

Accompagnant (Supplément lit couchette : 40€)

230€/jour

CHAMBRE DOUBLE (sans supplément)

\* Une chambre individuelle est une chambre où vous dormez seul(e), qu'il y ait un lit ou deux.

\*\* Sauf contre-indication médicale

## OPTIONS À LA CARTE (hors ambulatoire)

- Téléphone..... 0.76€/ jour
- TV ..... 6.15€/ jour
- Chambre Hospi Hôtel : Accompagnant seul..... 69.00€/ nuit
- Chambre Hospi Hôtel : Patient (+ 1 accompagnant possible) : Sur prescription médicale (voir avec votre médecin).

## COMPRENDRE VOS FRAIS D'HOSPITALISATION

Lors de votre hospitalisation, plusieurs éléments, non pris en charge par l'assurance maladie, composent votre facture :

- Forfait hospitalier : 23€/journée d'hospitalisation (montant fixé par l'Etat),
- Participation Forfaitaire (P.A.S) : 24€/séjour (montant fixé par l'Etat) ou Ticket Modérateur,
- Dépassement d'honoraires médicaux : ils correspondent aux honoraires du chirurgien, de l'anesthésiste, et aux éventuelles consultations de praticiens qui interviendraient durant votre séjour,
- Chambre individuelle : facturée à la journée et non à la nuit. Le jour d'entrée et le jour de sortie sont comptabilisés (article R 162-27 du Code de la Sécurité Sociale),  
Applicable tout au long de votre hospitalisation y compris en cas de prolongation de séjour.
- Autres prestations hôtelières (TV, téléphone...).

**Votre mutuelle peut prendre en charge certaines de ces prestations, pensez à vérifier votre contrat.**

*Attention, votre mutuelle est peut-être gérée par Almerys ou Isanté (vérifier sur votre carte de mutuelle), dans ce cas, l'établissement ne réalise pas le tiers payant. Vous devrez avancer les frais et vous faire rembourser par la suite sur présentation de la facture acquittée à votre mutuelle.*

Renseignements pour votre mutuelle :

Code discipline médico-tarifaire (DMT) : 181 pour la chirurgie - 174 pour la médecine

N°FINESS Infirmerie Protestante: 690793468.

## ENGAGEMENT À PAYER

Je m'engage à régler les frais de séjour, les honoraires médicaux et les frais liés aux prestations hôtelières, non pris en charge par la sécurité sociale et la mutuelle.

**Une caution est demandée à tous les patients.** Elle est obligatoire et préalable à l'admission. Un mail vous sera envoyé quelques jours avant votre venue pour vous transmettre le lien internet à utiliser pour déposer votre caution. A défaut, un chèque sera demandé à l'admission.

Signature Patient

Le ...../...../.....